INTRODUCTION

LA CITOYENNETÉ, UNE RÉALITÉ COMPLEXE : DU RÉCONFORT DE L'APPARTENANCE À UNE VIVE PRISE DE CONSCIENCE DES COMPLEXITÉS, DÉFIS ET TENSIONS

RANDY BOSWELL

Randy Boswell est professeur de journalisme à l'Université Carleton et ancien rédacteur principal chez Postmedia News, où il couvrait la politique, la science et la culture tout en développant une spécialisation unique sur les questions relatives à l'histoire canadienne. Il a également été rédacteur invité pour de nombreux volumes de la revue *Canadian Issues/Thèmes Canadiens*, à l'Association d'études canadiennes, y compris la présente édition de la publication phare de l'AEC.

Un couple fait du canoë sur le canal Rideau, avec les édifices du Parlement en arrière-plan. J'y ai déjà été, je l'ai déjà fait.

Un orignal à la ramure complète pose majestueusement dans une prairie de fleurs sauvages. Je l'ai déjà vu et j'ai adoré. Un vétéran décoré de médailles se tenant debout au cimetière, peut-être à l'occasion du Jour du Souvenir. J'ai souvent été ému par ce genre de scène : le courage, le sacrifice, la défense de la liberté et de la démocratie.

Quand il s'agit d'apprécier des images destinées à éveiller un sentiment de patriotisme, d'allégeance, d'identité – et de gratitude pour le privilège d'être Canadien – je deviens une cible facile. Ces images qui figurent en couverture du guide officiel de la citoyenneté canadienne, de 68 pages et datant de 12 ans, intitulé *Découvrir le Canada*, trouve un écho favorable chez cet enfant anglo-saxon du sud de l'Ontario de l'époque du centenaire, né quelques mois seulement avant que les Toronto Maple Leafs ne remportent pour la dernière fois la Coupe Stanley et que la nation ne célèbre son 100e anniversaire en organisant une exposition universelle à Montréal.

La « citoyenneté » pour ce citoyen n'était pas quelque chose à laquelle il fallait réfléchir consciemment, à examiner en profondeur. Ce n'était pas un processus à naviguer, un statut à atteindre, un sujet à débattre, un piège à éviter.

C'était simplement – quelque chose dans lequel vous êtes né, comme se réveiller dans le réconfort de l'appartenance.

Une responsabilité ? certainement, mais rien de trop contraignant : aller à l'école, chanter l'hymne

national, obéir aux règles, encourager l'équipe du Canada, payer ses impôts, et voter. En retour, vous avez le privilège de vivre dans le meilleur pays du monde, ou vous pouvez nager dans des lacs d'une clarté cristalline, faire face de manière fréquente et troublante à la présence des ours et profiter des multiples autres bénédictions de la vie sur une terre relativement stable, paisible, prospère et imprégnée au sirop d'érable.

Cependant, ce recueil d'essais sur l'histoire de la citoyenneté canadienne – et les défis auxquels est confrontée l'institution de l'appartenance à l'État-nation dans ce pays – représente une vive prise de conscience pour nous, les Canadiens, insoucieux des réalités dans lesquelles nous vivons.

Nous apprenons que la citoyenneté peut être considérée comme un insigne d'honneur, mais aussi comme un système d'endoctrinement de la population dans des ensembles de valeurs et de récits en constante évolution servant les impératifs de l'État. C'est un rêve insaisissable pour beaucoup, mais une source coûteuse et pesante pour d'autres – de plus en plus de candidats, devenus – « migrants de retour », qui n'adhèrent plus à la proposition de valeur de devenir Canadien.

Et tandis que la citoyenneté est perçue comme quelque chose à promouvoir, à entretenir et à raviver au 21e siècle, elle demeure également une source de méfiance et d'hostilité profondément enracinés chez beaucoup d'autochtones de ce pays, dont les nations renaissantes au sein des régions géographiques du Canada sont leurs propres sources de fierté, de loyauté, de vision et de communauté.

La citoyenneté canadienne a été établie en 1947 suite à l'adoption de la *Loi sur la citoyenneté canadienne* (*Canadian Citizenship Act*). Avant 1947, les personnes nées au Canada et les immigrants naturalisés étaient considérés comme des sujets britanniques. Le 1er janvier 1947, la *Loi sur la citoyenneté canadienne* est entrée en vigueur et a constitué la première loi sur la nationalité à définir les personnes comme canadiennes.

La loi stipule désormais que les individus nés au Canada et les citoyens naturalisés ont droit aux droits et sont assujettis aux devoirs de la citoyenneté au Canada. Mais à bien des égards, la citoyenneté canadienne – son histoire, son évolution, son symbolisme, ses processus, ses dimensions économiques et politiques, ses points névralgiques et plus encore – n'est pas assez bien comprise par les Canadiens.

Au moment de demander la citoyenneté, toutes les personnes âgées de 18 à 54 ans doivent passer un test pour évaluer si elles ont une connaissance adéquate du Canada. Ceux qui obtiennent leur nationalité canadienne doivent prêter le serment de citoyenneté. Récemment, il y a eu des changements controversés au serment et au guide de citoyenneté reflétant de nouvelles perspectives sur l'histoire du Canada et les responsabilités nationales pertinentes découlant du passé.

Les études récentes ont également confirmé une baisse significative de l'acquisition de la citoyenneté canadienne par les nouveaux arrivants, avec peu d'explications sur les raisons de ce phénomène ou sur ce qu'il implique.

Pour cette édition de *Thèmes Canadiens/Canadian Issues*, les contributeurs ont été invités à réfléchir sur

les différents aspects de la citoyenneté canadienne – historiques, contemporains ou bien les deux – qu'ils estimaient intéressants, controversés ou importants à mettre en lumière. Par le biais d'essais ou d'entretiens, les contributeurs ont été invités à examiner certaines des questions susmentionnées tout en partageant leur vision de ce que signifie être un citoyen canadien dans les années 2020 et en explorant d'autres aspects de la citoyenneté dans ce pays.

La professeure Catherine Broom de l'Université de la Colombie-Britannique, est une éminente spécialiste de l'histoire de la citoyenneté canadienne, elle se lance dans une étude approfondie des textes et des politiques qui sous-tendent l'éducation à la citoyenneté au Canada au fil des générations depuis la Confédération. Elle décortique des décennies d'approches évolutives visant à inculquer des valeurs et des croyances sur la citoyenneté, mettant en évidence comment « l'accent mis sur l'enseignement des narratifs de construction nationale du Canada a évolué à la fin du 21e siècle à mesure que le contenu pédagogique remettait de plus en plus en question ces récits ».

La sociologue de l'Université d'Ottawa, Elke Winter, et la politologue Friederike Alm de l'Université Goethe en Allemagne, ont collaboré sur un essai documentant ce qu'elles décrivent comme une longue période de « libéralisation profonde et nécessaire » de la citoyenneté canadienne qui s'est débarrassée de bon nombre de ses « tendances monoethniques discriminatoires », avant de passer à une période plus récente de « néolibéralisation » qui a redéfini la citoyenneté « comme un "premier prix" pour les individus performants et déterminés » et qui a mis à mal un sentiment d'appartenance collectif basé sur une « confiance mutuelle et d'attention ».

Jack Jedwab, président de l'Association d'études canadiennes et de l'Institut Metropolis, présente et commente les résultats d'une enquête menée en septembre 2023 auprès de plus de 1 500 Canadiens dans laquelle la participation électorale est examinée comme un indicateur de citoyenneté active et efficace. Bien que les résultats suggèrent une corrélation entre une participation relativement faible aux urnes et l'auto-identification en tant qu'immigrant ou faisant partie d'une minorité visible au Canada, Jedwab met en garde contre le fait « d'associer une faible participation électorale des immigrants à un sentiment de citoyenneté affaibli ce qui nécessite une enquête plus approfondie afin de déterminer les raisons d'une telle situation ».

Ninette Kelley, ancienne haut fonctionnaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et co-auteure de *The Making of the Mosaic : The History of Canadian Immigration Policy* (2010), s'est penchée sur les défis posés par la citoyenneté au Canada lors d'un entretien transcrit et dont des extraits sont présentés dans le présent volume. Elle évoque les préoccupations suscitées par les divers obstacles – autant financiers que procéduraux – créant un « effet de frein à l'acquisition de la citoyenneté » et empêchant ainsi de nombreux candidats à l'immigration au Canada de raffermir leur attachement à ce pays. « En ne procurant pas l'aide aux personnes pour devenir des citoyens à part entière – en n'encourageant pas ce projet, en créant des obstacles à cela – je pense que nous allons à l'encontre des objectifs de notre propre loi et de nos institutions », affirme Mme Kelley.

Daphne Winland, est professeure d'anthropologie à l'Université York, elle examine trois études de cas qui mettent en exergue les défis et les

controverses suscités par les « récits histoires que nous nous racontons, tels qu'ils se reflètent dans les politiques, les pratiques et les principes de citoyenneté ». Les « célébrations » du 150e anniversaire de la Confédération en 2017, par exemple, se sont heurtées au « bilan alarmant des injustices historiques qui remettent en cause ces récits inspirants » du Canada en tant que pays « d'équité et d'égalité ». En outre, les réponses du Canada aux crises de réfugiés – notamment l'afflux massif des *Boat People* indochinois en 1979 – amènent Winland à se demander si les « motivations et les attentes » des parrains « concordent avec le projet de réinstallation des réfugiés en tant que futurs citoyens ».

Andrew Griffith est un ancien directeur général de la Direction générale de la citoyenneté et du multiculturalisme à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, il examine de près un éventail de défis auxquels sont confrontés les régimes d'immigration et de citoyenneté du Canada. Tout en appelant à une plus grande transparence sur le suivi des données en matière de gestion par le gouvernement canadien en matière de demandes de citoyenneté et d'autres étapes du processus. Griffith plaide – parmi de nombreuses autres recommandations pratiques – pour publier dans les meilleurs délais la nouvelle version tant attendue du guide officiel de la citoyenneté pour remplacer l'édition actuelle, qu'il décrit comme « dépassée en termes d'approche, de focus et d'exemples », et qui ne cadre pas avec « l'accent mis par le gouvernement sur l'inclusion ».

La Sénatrice Margaret Dawn Anderson raconte dans une longue entrevue le rôle qu'elle a joué dans l'adoption par le Sénat en 2021 du projet de loi C-8, sur la révision du serment de la citoyenneté canadienne pour y inclure une référence explicite aux droits autochtones et aux traités inscrits dans la Constitution Canadienne. La Sénatrice Anderson, une «fière Inuvialuk » qui représente les Territoires du Nord-Ouest au Sénat, décrit comment la tentative du gouvernement canadien à assimiler les résidents inuits du Nord au 20e siècle – y compris des membres de sa propre famille – a jeté un voile de suspicion autour de la citoyenneté et d'autres formes de perturbations étatiques infligés à leur culture qui persistent jusqu'à aujourd'hui. Mais elle a déclaré que la réécriture du serment était une avancée significative, car il est essentiel de saisir « toute occasion d'éduquer et d'informer les personnes non autochtones sur l'histoire autochtone du Canada ».

En conclusion, la très honorable Adrienne Clarkson – qui a été Gouverneure générale du Canada de 1999 à 2005, puis a cofondé l'Institut pour la citoyenneté canadienne avec son mari, l'écrivain John Ralston Saul – décrit dans un essai la mission menée depuis près de 20 ans par cette organisation pour soutenir les nouveaux arrivants dans ce pays en vue de les aider à s'intégrer à la vie au Canada. L'objectif, écrit-elle, est « d'aider les gens à avoir ce sentiment d'appartenance au moment même où ils ont pris l'importante décision de devenir des citoyens canadiens. L'appartenance est ce qui importe à chacun en tant qu'être humain et l'aspiration est ce que nous devons toujours essayer de promouvoir et d'encourager en tant que pays ».